

# Réalisation d'un prélèvement de contenu de la caillette



Chez les petits ruminants, la saisonnalité et la conduite de la reproduction en lots importants font que les avortements sont rarement isolés. Ainsi il est souvent possible de disposer de matériel biologique de bonne qualité et en quantité suffisante pour le diagnostic différentiel. Le contenu stomacal de l'avorton provient du liquide amniotique et reflète ainsi l'environnement du fœtus au moment de l'avortement.

## Le matériel de prélèvement

Pour intervenir dans les meilleures conditions, il convient de préparer à l'avance l'ensemble du matériel nécessaire à la réalisation des prélèvements. Il faudra donc disposer de :

- pinces, ciseaux et bistouri stériles ou matériel jetable, gants, pots stériles, lames, tubes et aiguilles stériles,
- étiquettes et crayon ou marqueur (non soluble dans l'eau) pour identifier les prélèvements,
- feuille de commémoratifs (à compléter une fois les prélèvements réalisés et après changement de tenue).

## Procéder au prélèvement

Tout prélèvement doit être réalisé sur un avorton récent ("frais") et en bon état, c'est à dire non lysé, non momifié et non piétiné. L'avorton sera d'abord débarrassé de ses enveloppes, s'il en est encore entouré, et des éventuels débris de litière qui peuvent le souiller.



*Avorton enveloppé dans son "placenta" souillé*

Le prélèvement de liquide stomacal de l'avorton, largement employé pour la recherche des agents infectieux, est réalisé par ponction à l'aide d'un tube sous vide ou d'une seringue et d'une aiguille stériles ; dans ce dernier cas, le liquide est ensuite transféré dans un tube stérile.

L'emploi de tubes sous vide peut présenter deux inconvénients : la possibilité d'aspirer les tissus ou encore de fuite ; la contamination du barillet porte-aiguille. A l'inverse, l'aspiration à la seringue permet de procéder en plusieurs fois si nécessaire.

1 – ouverture de la paroi abdominale



2 – prélèvement à l'aide d'un tube sous vide



3 – prélèvement à l'aide d'une seringue



4 – transfert du prélèvement dans un tube



Collection : L'Essentiel

Document élaboré dans le cadre du groupe de travail national sur le diagnostic différentiel des avortements chez les petits ruminants animé par R. de Cremoux (Institut de l'Élevage) et F. Corbière (ENVT)

Rédaction : X. Nouvel (ENVT), X. Berthelot (ENVT), S. Blain (Commission caprine SNGTV), R. de Cremoux (Institut de l'Élevage)

Crédits photos : X. Nouvel et X. Berthelot (ENVT), S. Blain (SNGTV)

Dépôt légal : 1er trimestre 2014

Janvier 2014 : Réf 0014403013

